

Les commandements de la santé : Faisons-nous radiographier

Numéro d'inventaire : 1984.01118.1

Auteur(s) : Renée Briotet

Type de document : image imprimée

Éditeur : Office public d'hygiène sociale du département de la Seine

Imprimeur : Imp. Vuibert

Période de création : 2e quart 20e siècle

Collection : Aux Enfants du Grand Paris pour que règnent la joie et le bonheur

Inscriptions :

- lieu d'édition inscrit : 9, Place de l'Hôtel-de-Ville - Paris
- lieu d'impression inscrit : Paris

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : Photolithographie au format carte postale, texte au dos de la carte.

Mesures : hauteur : 16 cm ; largeur : 10,5 cm

Notes : Au dos sont énumérés les différents commandements à la santé (identiques sur chaque carte de la série) : - Aimez la nature et la lumière bienfaisante du soleil ; - Emplissez d'air pur vos poumons ; - Respirez par le nez et non par la bouche ; - Que dans la maison l'air soit fréquemment renouvelé ; - Ne fermez pas la fenêtre pendant votre sommeil ; - Dormez au moins 10 heures par nuit ; - Pratiquez les jeux à l'air libre ; faites de la gymnastique ; - Prenez vos repas aux mêmes heures ; ne mangez pas trop vite ; - L'eau est la meilleure boisson ; l'alcool est préjudiciable à la santé ; - Baignez-vous souvent ; soignez vos dents, vos ongles, votre chevelure ; - Lavez-vous les mains avant chaque repas ; - Ne portez pas à votre bouche les objets sur lesquels la salive des autres a pu se poser - Que votre maison et vos vêtements soient propres et ordonnés ; - Tenez-vous droit à table, à la maison et à l'école ; - Ne crachez pas à terre ; - Détruisez les mouches et les parasites.

Mots-clés : Morale (y compris morale corporelle : hygiène)

Nom de la commune : Paris

Utilisation / destination : santé

Historique : Série de cartes mettant en images des commandements de la santé sous la forme de règles d'hygiène.

Représentations : scène : / Un enfant passe une radiographie sous l'œil du médecin.

Autres descriptions : Langue : Français

ill. en coul.

Lieux : Paris



